

Vendée

Le département compte trois anciens « quartiers » des affaires maritimes :
Les Sables d'Olonne, Noirmoutier et Yeu.

Les ports

Trois ports de pêche équipés d'une criée : Noirmoutier, Les Sables d'Olonne et Saint-Gilles-Croix-de-Vie, mais aussi neuf points autorisés pour le débarquement des produits de la pêche maritime en vue de leur première mise sur le marché, situés à Bouin, Beauvoir-sur-mer (2 points), L'Épine, La Barre-de-Monts, La Faute-sur-mer, L'Aiguillon-sur-mer (2 points) et Yeu.

Deux ports de commerce : Les Sables d'Olonne et Yeu.

16 ports de plaisance pour 7 452 places. Port Olonna avec 1 400 places à flot est le plus grand port du département suivi de Port La Vie avec 1 000 places, hors places visiteurs.

La sécurité maritime

193 aides à la navigation (phares, bouées*, tourelles*, amers*, balises, espars*) sur le littoral ou en mer sont prises en charge par la DIRM NAMO (subdivisions phares et balises de Saint-Nazaire, antenne des Sables d'Olonne).

La DIRM NAMO dispose à Noirmoutier et aux Sables d'Olonne de deux antennes du centre de sécurité des navires de Saint-Nazaire (cf page 129).

364 opérations⁽¹⁾ de recherche et de sauvetage ont été coordonnées par le centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage (CROSS) d'Étel de la DIRM NAMO, sous l'autorité du préfet maritime de l'Atlantique.

La SNSM, structure essentielle pour le sauvetage maritime, dispose de **29** moyens nautiques dans le département pour **7** stations (dont 6 permanentes) et **346** bénévoles.

(1) Opérations dans le département : ports et accès, bande des 300 mètres des plages, eaux territoriales.

L'environnement

Classement des eaux de baignade :
68 sites d'excellente qualité et **7** sites de bonne qualité.

7 communes labellisées Pavillon bleu* pour une ou plusieurs plages : La Barre-de-Monts, La Faute-

sur-mer, La Tranche-sur-mer, Longeville-sur-mer, Notre-Dame-de-Monts, Saint-Jean-de-Monts et Talmont-Saint-Hilaire.

2 ports de plaisance labellisés Pavillon bleu* : Bourgenay et l'île d'Yeu.

Sources : ministère de la Santé, Pavillon bleu

La formation professionnelle maritime

L' école des formations maritimes (Les Sables d'Olonne et Ile d'Yeu), ainsi que la Maison familiale et rurale de Challans, assurent des formations initiale et continue à la pêche pour la pre-

mière et aux cultures marines pour la seconde.

Ces établissements ont accueilli 46 élèves à la rentrée 2020.

Source : DIRM NAMO

Les énergies marines renouvelables

Un parc éolien posé a été validé au large des îles d'Yeu et Noirmoutier.

La puissance du projet s'élève à 496 MW.

La pêche professionnelle maritime

239 navires immatriculés ⁽¹⁾ dans le département

2 navires neufs mis en service en 2020⁽²⁾.

69 % des navires sont armés en petite pêche*.

Les Sables d'Olonne	Petite pêche*	92
	Pêche côtière*	26
	Pêche au large*	12
Noirmoutier	Cultures marines pêche*	1
	Petite pêche*	72
	Pêche côtière*	6
	Pêche au large*	4
Yeu	Petite pêche*	10
	Pêche côtière*	6
	Pêche au large*	10
TOTAL		239

(1) Navires actifs au moins 1 jour en 2020 cela ne préjuge pas du nombre de jours d'activité réelle des navires.
(2) Visites de mise en service de navires neufs par un centre de sécurité des navires.
Sources : DGITM/DAM/SDSI, DIRM NAMO

Par âge	Moins de 5 ans	5 à 15 ans	16 à 25 ans	26 à 35 ans	Plus de 35 ans	TOTAL
Les Sables d'Olonne	2	12	28	51	37	130
Noirmoutier	2	9	11	34	27	83
Yeu	0	4	2	8	12	26
TOTAL	4	25	41	93	76	239

L'âge moyen des navires de pêche est de 29 ans.

Par longueur	Inf à 12 m	De 12 à 16 m	De 16 à 25 m	TOTAL
Les Sables d'Olonne	108	7	15	130
Noirmoutier	78	1	4	83
Yeu	15	1	10	26
TOTAL	201	9	29	239

84 % des navires de pêche du département ont une longueur hors tout inférieure à 12 mètres.
12 % ont une longueur supérieure à 16 mètres.

L' Armement coopératif artisanal vendéen (ACAV), dont le siège est aux Sables d'Olonne, est l'armement coopératif le plus important en France.

Parmi les structures créées récemment dans le département pour armer des navires de pêche :

- La société par actions simplifiées Cap avenir pêche Noirmoutier, créée fin 2018, associe l'armement coopératif des pêcheurs artisans noirmoutrins (Acopan), la coopérative maritime d'avitaillement et l'organisation de producteurs OPPAN.
- La Belle Alliance créée en 2019 réunit un conserveur, un marin-pêcheur et des mareyeurs.

650 marins identifiés⁽¹⁾ dans le département

Répartition par genre de navigation

	Cultures marines pêche*	Petite pêche*	Pêche côtière*	Pêche au large*	Grande pêche*	TOTAL
Les Sables d'Olonne	0	150	119	111	6	386
Noirmoutier	1	102	24	35	2	164
Yeu	0	19	20	61	0	100
TOTAL	1	271	163	207	8	650

(1) Marins-pêcheurs identifiés, cela ne préjuge pas du lieu d'activité réel des marins. *Source : DGITM/DAM/SDSI*

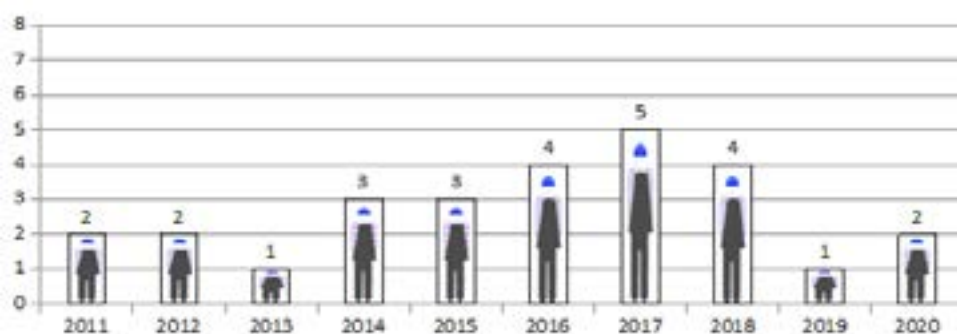
Répartition par âge

	- 20 ans	21 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	51 à 60 ans	+ 60 ans	TOTAL
Les Sables d'Olonne	22	63	76	114	93	18	386
Noirmoutier	8	41	16	41	55	3	164
Yeu	5	23	18	23	29	2	100
TOTAL	35	127	110	178	177	23	650

Évolution du nombre de femmes marins-pêcheurs



2 femmes



21 marins-pêcheurs étrangers,
dont : 10
originaires de l'Union européenne.

143 114 jours travaillés
sont comptabilisés en 2020.

Les résultats de la pêche professionnelle embarquée

Ventes enregistrées par les criées

Le résultat des criées, touchées par de mauvaises conditions météorologiques ou l'absence de certaines espèces, diminue en volume et en valeur.

Commercialisation totale :
12 187 tonnes (-6,65 %)
58,91 millions d'euros (-11,29 %)
4,83 €/kg (-5,10 %)

Le département compte trois criées. L'ancien site de la criée de l'île d'Yeu est un point de débarquement. Le MAXIPLON, navire équipé de caissons réfrigérés transporte quotidiennement les produits de la mer débarqués à l'île d'Yeu vers la criée des Sables d'Olonne. 34 tonnes ont ainsi été vendues de gré à gré en 2020 pour une valeur globale de 188 374 €, chiffres en baisse de 39 % et 26 % par rapport à 2019.

Source : CCI Vendée

	Quantité (tonnes)	Variation 2020/2019 (%)	Valeur (millions d'euros)	Variation 2020/2019 (%)	Prix moyen (€/kg)	Variation 2020/2019 (%)
Noirmoutier	1 522	-10	12,58	-6	8,27	5
Les Sables d'Olonne	6 717	-18	38,70	-14	5,76	5
Saint-Gilles-Croix-de-Vie	3 948	26,50	7,63	-0,90	1,93	-21,86

Criée de Noirmoutier

Commercialisation totale :
1 522 tonnes (-10 %)
12,58 millions d'euros (-6 %)
8,27 €/kg (5 %)

Les poissons nobles sont la spécialité de cette criée qui bénéficie, en plus de la production des navires noirmoutrins, de celle de navires venant de Bretagne ou de Nouvelle-Aquitaine.

Les quatre premières espèces en tonnage représentent 55 % de la quantité et 65 % de la valeur commercialisées.

Les achats à distance ont représenté 24 % du tonnage et 22 % de la valeur commercialisés en 2020.

71 acheteurs ont fréquenté la criée, 36 professionnels (dont 24 mareyeurs) sont agréés pour l'achat à distance.

95 navires ont vendu leur production sous la halle à marée dont l'effectif est de 11 personnes. La majorité de la production provient de fileyeurs.

Espèces principales

	Quantité (tonnes)	Part dans la production totale du port (%)	Valeur (millions d'euros)	Part dans la production totale du port (%)	Prix moyen (€/kg)
Sole commune	313	21	4,86	39	15,53
Congre	277	18	0,43	3	1,55
Bar commun ou européen	168	11	2,31	18	13,75
Lieu jaune	74	5	0,54	4	7,30
Dorade royale	59	4	0,77	6	13,05
Merlan	53	3	0,22	2	4,15
Seiche commune	52	3	0,26	2	5
Baudroie	50	3	0,27	2	5,40
Araignée de mer	43	3	0,06	0,48	1,40
Calmar	34	2	0,26	2	7,65

Le homard figure à la 5^{ème} place en valeur avec 0,51 million d'euros et à la 12^{ème} place en volume à égalité avec le merlu pour un tonnage de 24 tonnes.

Crée des Sables d'Olonne

Commercialisation totale :
6 717 tonnes (-18 %)
38,70 millions d'euros (-14 %)
5,76 €/kg (5 %)

Tout comme le volume, la valeur commercialisée continue de baisser. La criée a été particulièrement touchée par l'absence de débouchés en restauration et par la baisse de l'export.

Le merlu et le bar ont fait défaut, alors que le prix moyen des céphalopodes (seiche, calmar) a chuté. Le thon et le rouget-barbet ont connu une année favorable.

La pêche de qualité des « senneurs danois » conforte l'attractivité de la criée des Sables d'Olonne.

Les achats à distance ont couvert 18 % du tonnage et 17 % de la valeur commercialisés en 2020.

160 acheteurs ont fréquenté la criée. 83 acheteurs (dont 54 poissonniers et 29 mareyeurs) sont agréés pour l'achat à distance.

199 navires ont vendu leur production sous la halle à marée dont l'effectif est de 59 personnes. Ce sont les fileyeurs, suivis des senneurs de fond puis des chalutiers qui fournissent la majorité de la production.

Espèces principales

	Quantité (tonnes)	Part dans la production totale du port (%)	Valeur (millions d'euros)	Part dans la production totale du port (%)	Prix moyen (€/kg)
Merlu commun	1 656	25	5,45	14	3,29
Thon germon	769	11	1,89	5	2,46
Sole commune	744	11	10,75	28	14,44
Seiche commune	473	7	2,50	6	5,29
Bar commun	372	6	4,38	11	11,77
Calmar	273	4	2,01	5	7,36
Rouget-Barbet	250	4	1,61	4	6,44
Merlan	227	3	0,76	2	3,34
Baudroie	181	3	1,01	3	5,58
Maquereau commun	172	3	0,32	1	1,86

Au niveau national, la criée occupe la première place en valeur pour la commercialisation du bar et de la sole.

Source : FranceAgriMer/VISIOMer

Crée de Saint-Gilles-Croix-de-Vie

Commercialisation totale :
3 948 tonnes (26,50 %)
7,63 millions d'euros (-0,90 %)
1,93 € /kg (-21,86 %)

La sardine couvre 74 % du tonnage et 20 % de la valeur commercialisés. La sardine destinée aux conserveries à elle seule représente 61 % des apports pour 10 % de la valeur. Le cours sur le marché de la conserve est plus faible (0,33 €/kg contre 1,63 €/kg pour la sardine fraîche).

La bonne campagne sardinière a permis à la criée de maintenir son chiffre d'affaires. Le tonnage de la sardine augmente de 44 %, son prix moyen en criée a cependant baissé de 13 %. Elle devient la première espèce commercialisée à la criée.

Espèces principales

	Quantité (tonnes)	Part dans la production totale du port (%)	Valeur (millions d'euros)	Part dans la production totale du port (%)	Prix moyen (€/kg)
Sardine	2 918	74	1,56	20	0,53
Merlan	160	4	0,54	7	3,38
Chinchard à queue jaune	115	3	0,20	3	1,74
Congre	115	3	0,19	2	1,65
Bar (chalut, ligne et filet)	90	2	1,12	15	12,44
Sole (perdrix, pôle, sénégalaise)	84	2	1,31	17	15,60
Merlan	83	2	0,37	5	4,46
Maquereau commun	57	1	0,09	1	1,58
Dorade	53	1	0,20	3	3,77
Lieu jaune	48	1	0,45	6	9,38

98 acheteurs fréquentent la criée. 58 sont des acheteurs à distance.

Les achats à distance représentent 10 % de la quantité et 26 % de la valeur commercialisées.

Une soixantaine de navires avaient vendu leur production sous la halle à marée en 2018. La flottille est majoritairement composée de ligneurs-caseyeurs.

La pêche à la sardine de Saint-Gilles-Croix-de-Vie est inscrite à l'inventaire national du Patrimoine culturel immatériel de la France.

Source : Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie

Le mareyage*

Le département compte une quinzaine d'entreprises de mareyage.

Source : FranceAgriMer-2015

La pêche à pied professionnelle

L'administration a délivré 141 permis nationaux de pêche à pied en 2020.

Les 529 licences de pêche à pied professionnelle de coquillages sont délivrées par le comité régional des pêches maritimes et des élevages marins* des Pays de la Loire. Parmi ces licences, 206 concernent les palourdes, 135 les coques, 61 les huîtres creuses et 46 pour les moules.

Le tonnage est estimé à 513 tonnes.

Répartition de la production :

- 432 tonnes de palourdes,
- 50 tonnes de moules,
- 18 tonnes de coques,
- 11 tonnes d'huîtres creuses,
- 2 tonnes de bigorneaux.

79 embarcations sont utilisées pour transporter la production.

Des algues de rive sont également pêchées par cinq professionnels autorisés.

Source : DDTM/DML 85

Les structures professionnelles de la pêche

La coopérative maritimes de l'entente cordiale dont le siège est à Saint-Gilles-Croix-de-Vie regroupe les coopératives des Sables d'Olonne, de l'Aiguillon-sur-mer, de l'île d'Yeu, de Saint-Gilles-Croix-de-Vie, de Charron et de La Rochelle.

Trois groupements de gestion en charge de la gestion administrative des armements sont établis en Vendée : l'ACAV aux Sables d'Olonne avec une antenne à Yeu, l'ACOPAN à Noirmoutier et l'ACAVIE à Saint-Gilles-Croix-de-Vie.

Deux organisations de producteurs généralistes avec 212 adhérents sont présentes en Vendée (OP Vendée et OPPAN à Noirmoutier). L'OP Estuaires a pour objet spécifique l'anguille et la civelle* Elle compte 169 adhérents et détient deux centres de stockage de civelle* à Beauvoir-sur-mer et à Saint-Gilles-Croix-de-Vie, en plus de celui présent à Cordemais en Loire-Atlantique.

L'aquaculture marine

Le département compte deux coopératives spécialisées et un groupement de gestion aquacole. Le Comité régional de la conchyliculture* des Pays de la Loire a son siège à Beauvoir-sur-mer. Deux entreprises piscicoles sont présentes en plus des producteurs de coquillages.

Les concessions

	Nombre de concessions accordées	Surface (ha)	Nombre de détenteurs
Les Sables d'Olonne	3 020	61	132
Noirmoutier	1 842	608	281
Yeu	25	103	2
TOTAL	4 887	772	415

Source : DGITM/DAM/SDSI

351 marins identifiés⁽¹⁾ et **246** navires aquacoles⁽²⁾ immatriculés

Répartition des marins par âge

	- 20 ans	21 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	51 à 60 ans	+ 60 ans	TOTAL
Les Sables d'Olonne	1	12	10	9	8	1	41
Noirmoutier	6	52	84	73	89	6	310
Yeu	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	7	64	94	82	97	7	351

Tous les conchyliculteurs ne sont pas marins. Les professionnels non marins sont affiliés à la Mutualité sociale agricole et non à l'Établissement national des invalides de la marine.



52 femmes

246 navires aquacoles
sont immatriculés dans le département.

(1) Marins identifiés dans le département, cela ne préjuge pas du lieu d'activité réel des marins.
(2) Navires actifs au moins 1 jour en 2020 cela ne préjuge pas du nombre de jours d'activité réelle des navires.
Source : DGITM/DAM/SDSI

La production

La vente à la consommation

70 % des huîtres creuses sont vendus sous marquage sanitaire sans affinage.

Espèce	Quantité (tonnes)
Huîtres creuses	6 605
Huîtres plates	13
Moules edulis	3 786
Coques	21
Palourdes	11
TOTAL	10 457

Source : Agreste-recensement conchylicole 2012

Naissain* et demi-élevage

Une nappe d'eau souterraine aux qualités physico-chimiques spécifiques, naturellement riche en nutriments a permis le développement des écloséries et des nurseries d'huîtres en Vendée (île de Noirmoutier et secteur de Bouin.)

Sur la dizaine d'écloséries recensée en France, cinq sont implantées en Vendée.

À noter la présence d'une éclosérie de naissain d'ormeaux et de bigorneaux et d'une éclosérie d'huîtres plates.

Une trentaine de nurseries est présente dans la région dont 85 % sur le polder de Bouin.

Environ 2 milliards de naissain* d'huîtres creuses, soit 42 % du total français et 183 tonnes d'huîtres creuses de demi-élevage* sont vendus par les professionnels ayant leur siège dans le département.

13 284 millions de naissain de moules sont commercialisés, soit 31 % du total français.

La Vendée est également le premier département en terme d'échanges intracommunautaires et d'exportations de naissain d'huîtres vers des pays tiers (826 millions de naissain exportés en 2018 vers une quinzaine de destinations).

Élevage arénicole*

La Ferme Marine de Noirmoutier, d'une superficie de 13 hectares, est consacrée à l'élevage de vers marins (*arenicola marina*). Sa production est

destinée à l'élaboration de produits de santé. Sa capacité de production est estimée à terme à 30 tonnes de vers marins par an (cf page 39).

Le transport maritime

23 navires immatriculés⁽¹⁾

	Pilotage*	Navigation côtière*	Cabotage* national	TOTAL
Les Sables d'Olonne	3	16	1	20
Noirmoutier	0	1	0	1
Yeu	0	0	2	2
TOTAL	3	17	3	23

Seuls trois genres de navigation sont répertoriés pour les navires de transport immatriculés dans le département.

8 navires ont une longueur hors tout inférieure à 12 mètres.

Parmi les armements de transport de marchandises ayant leur siège dans le département, on peut citer Yeu Continent, Pajarola et Cie, ainsi que A2TMI (navire MAXIPLON) et la société de travaux maritimes et sous-marins Atlantique Scaphandre.

(1) Navires actifs au moins 1 jour en 2020, cela ne préjuge pas du nombre de jours d'activité réelle des navires.

Source : DGITM/DAM/SDSI

194 marins identifiés⁽¹⁾

Par genre de navigation	Pilotage*	Remorquage*	Navigation côtière*	Cabotage* national	Cabotage* international	Long cours*	Lamanage* navigation côtière*	TOTAL
Les Sables d'Olonne	6	4	57	5	10	10	2	94
Noirmoutier	0	0	17	4	2	3	2	28
Yeu	0	0	22	40	6	4	0	72
TOTAL	6	4	96	49	18	17	4	194

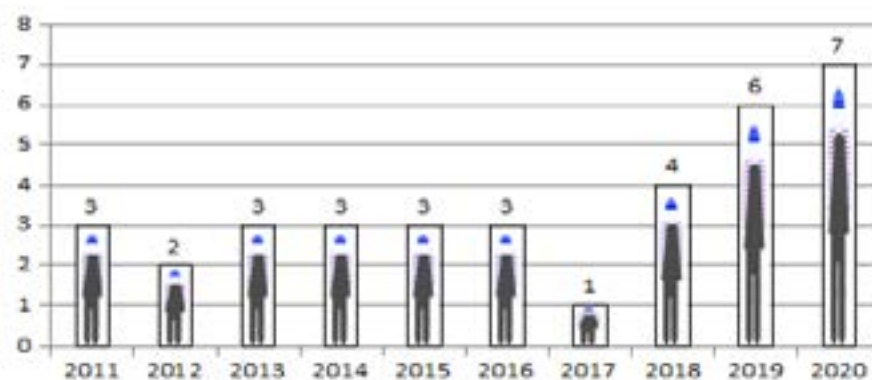
Répartition des marins par âge

	- 20 ans	21 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	51 à 60 ans	+ 60 ans	TOTAL
Les Sables d'Olonne	0	7	20	23	30	14	94
Noirmoutier	0	2	9	6	11	0	28
Yeu	0	4	15	28	24	1	72
TOTAL	0	13	44	57	65	15	194



7 femmes

Évolution du nombre de femmes marins au commerce



Aucun marin-pêcheur étranger n'est identifié en Vendée

28 160 jours travaillés sont comptabilisés en 2020.

L'activité des ports de commerce

Le trafic marchandises global des ports de Vendée s'est élevé à 968 498 tonnes en 2020.

Avec 892 093 tonnes de marchandises, l'activité du port de commerce des Sables d'Olonne a baissé de 5 % par rapport à 2019, repassant juste en dessous du niveau de 2018. Les entrées (64 % du trafic) baissent de 8 % et les sorties de 1 %. 464 navires, dont 135 cargos, 193 sabliers et 136

rotations du CASAM pour l'avitaillement de L'île d'Yeu, sont enregistrés.

Le sable importé représente toujours le premier poste (42 % du trafic total, 66 % des entrées) mais baisse de 6 %.

Le blé est le deuxième poste (20 % du total). Les sorties augmentent de 3 % et les entrées de blé bio baissent de 66 %.

(1) Marins identifiés, cela ne préjuge pas du lieu d'activité réel des marins. Source : DIGITM/DAM/SDSI

Le maïs couvre 11 % du trafic, en hausse en entrées et sorties.

Le trafic du port des Sables d'Olonne avec l'île d'Yeu (5 % du trafic total) s'élève à 43 227 tonnes en baisse de 11 % par rapport à 2019.

Les pilotes de la station de pilotage des Sables d'Olonne ont réalisé 363 mouvements de navires en 2020.

L'activité principale du port de l'île d'Yeu est le cabotage avec le continent. Avec 76 405 tonnes, le trafic baisse de 9,88 %.

L'activité du navire CASAM IV de la société Pajarola et cie, qui assure l'avitaillement de l'île d'Yeu, couvre l'essentiel du trafic (56 % du total). La deuxième place est occupée par la régie départementale des passages d'eau en Vendée (RDPEV) avec 39 % du total.

Le transport de passagers

Le trafic avec l'île d'Yeu, assuré par Yeu Continent et la Compagnie vendéenne a baissé de 22 % et s'établit à 550 064 passagers.

Source : DDTM/DML 85

Hors promenade en mer, le transport de passagers est notamment pris en charge par Yeu Continent (trois navires), Compagnie vendéenne (trois navires), la SEML Les Sables d'Olonne développement (traversée du chenal et port des Sables d'Olonne avec quatre navires).

Les chantiers navals

Parmi les grands chantiers navals présents dans le département, il faut citer deux chantiers importants qui réalisent une grosse part de leur activité à l'export (cf pages 57 et 59) :

- Beneteau, leader mondial de navires de plaisance dont le siège est à Saint-Gilles-Croix-de-Vie.

- Océa spécialisé dans les constructions en aluminium dont le siège est aux Sables d'Olonne dispose de trois sites de production dans les Pays de la Loire (Saint-Nazaire, Les Sables d'Olonne, Fontenay-le-Comte) et d'un site à La Rochelle.

La plaisance professionnelle

Répartition des marins identifiés dans le département

	- 20 ans	21 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	51 à 60 ans	+ 60 ans	TOTAL
Les Sables d'Olonne	0	2	3	3	4	0	12
Noirmoutier	0	0	1	1	0	2	4
Yeu	0	0	1	0	0	0	1
TOTAL	0	2	5	4	4	2	17

Marins identifiés dans l'interrégion, cela ne préjuge pas du lieu d'activité réel des marins.

Source : DGITM/DAM/SDSI



5 femmes

Parmi les 17 marins qui sont identifiés dans le département, 8 travaillent en navigation côtière*, 6 au long cours* et 3 au cabotage* international.

Un navire de plaisance professionnelle est immatriculé en Vendée. Il pratique la navigation côtière.

La plaisance, les loisirs nautiques et la pêche de loisir

35 162 navires de plaisance immatriculés

Le département compte :

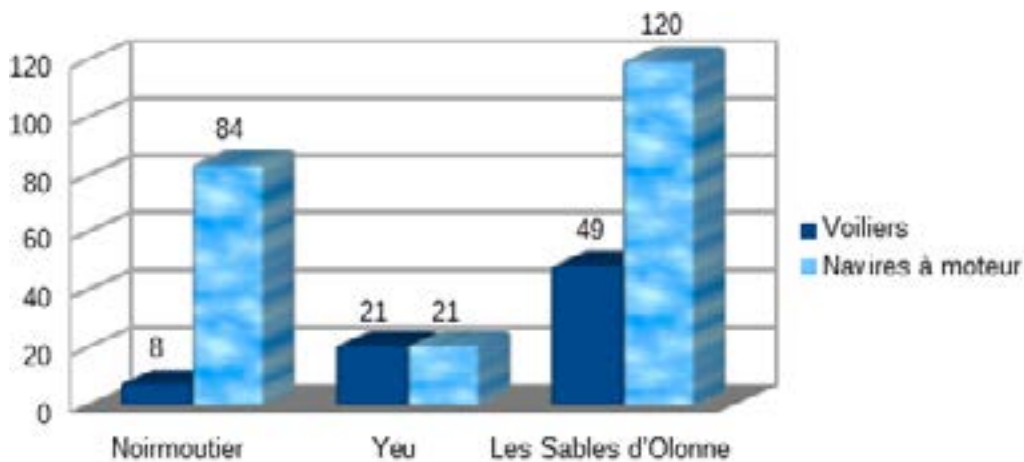
74 % de navires à moteur.
3 % de la flotte métropolitaine.

Nombre de navires de plaisance immatriculés	
Noirmoutier	11 356
Yeu	3 447
Les Sables d'Olonne	20 359

Les navires ayant une longueur inférieure à 5 mètres sont de :

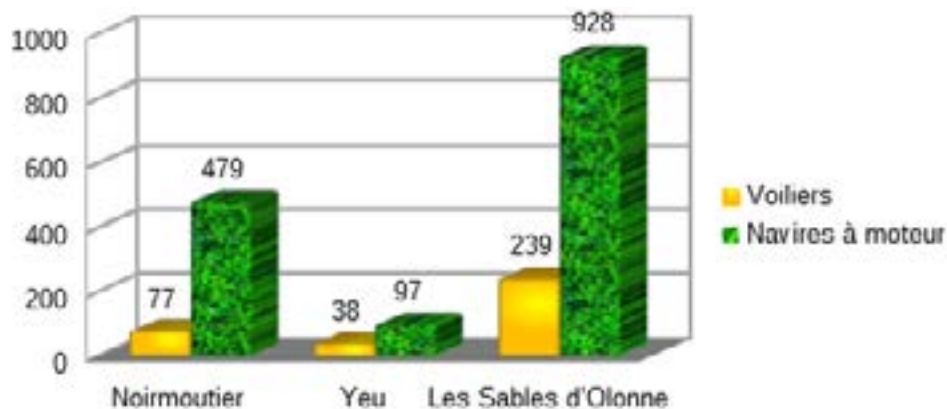
- > 62 % pour Noirmoutier
- > 60 % pour Yeu
- > 54 % pour les Sables d'Olonne

303 premières immatriculations



Source : DGITM/DAM/DSI

1 858 mutations de propriété



Les permis mer

16 bateaux-écoles sont agréés dans le département par la DDTM/DML. Certaines ont plusieurs implantations géographiques.

Source : DDTM/DML 85

1 710 plaisanciers ont obtenu un permis côtier et **54** une extension hauturière.

Les loisirs nautiques

De nombreuses structures susceptibles de proposer des activités en mer labellisées ou affiliées à une fédération sont présentes dans le département (plongée, pêche sous-marine, voile, char à voile, canoë-kayak, aviron, kite-surf et cerf volant, surf).

La pêche de loisir

90 autorisations de pose d'un filet fixe* sont délivrées par la DDTM/DML annuellement pour la pêche de loisir dans la zone de balancement des marées*. 70 concernent Noirmoutier et 20 Les Sables d'Olonne.

Source : DDTM/DML 85

500 autorisations pour la pêche de loisir de thon rouge ont été délivrées par la DIRM NAMO pour des navires de plaisance immatriculés dans le département.

Source : DIRM NAMO

Les manifestations nautiques

Le département a enregistré 83 manifestations nautiques contre une bonne centaine en année normale.

Source : DDTM/DML 85

La dernière édition du Vendée Globe, qui se déroule tous les quatre ans, a eu lieu en 2020.

L'extraction de granulats marins

Avec un total annuel autorisé de 2,3 millions de mètres-cubes, les sites CAIRNSTRATH A et CAIRNSTRATH SN2 représentent le volume le plus important de sables siliceux extrait des concessions des Pays de la Loire.

Le site du Payré avec un volume autorisé de 350 000 m³/an apporte une contribution complémentaire.

